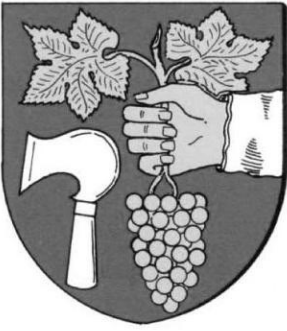


PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Zimmerbach



3.a Plan de zonage 1/5000

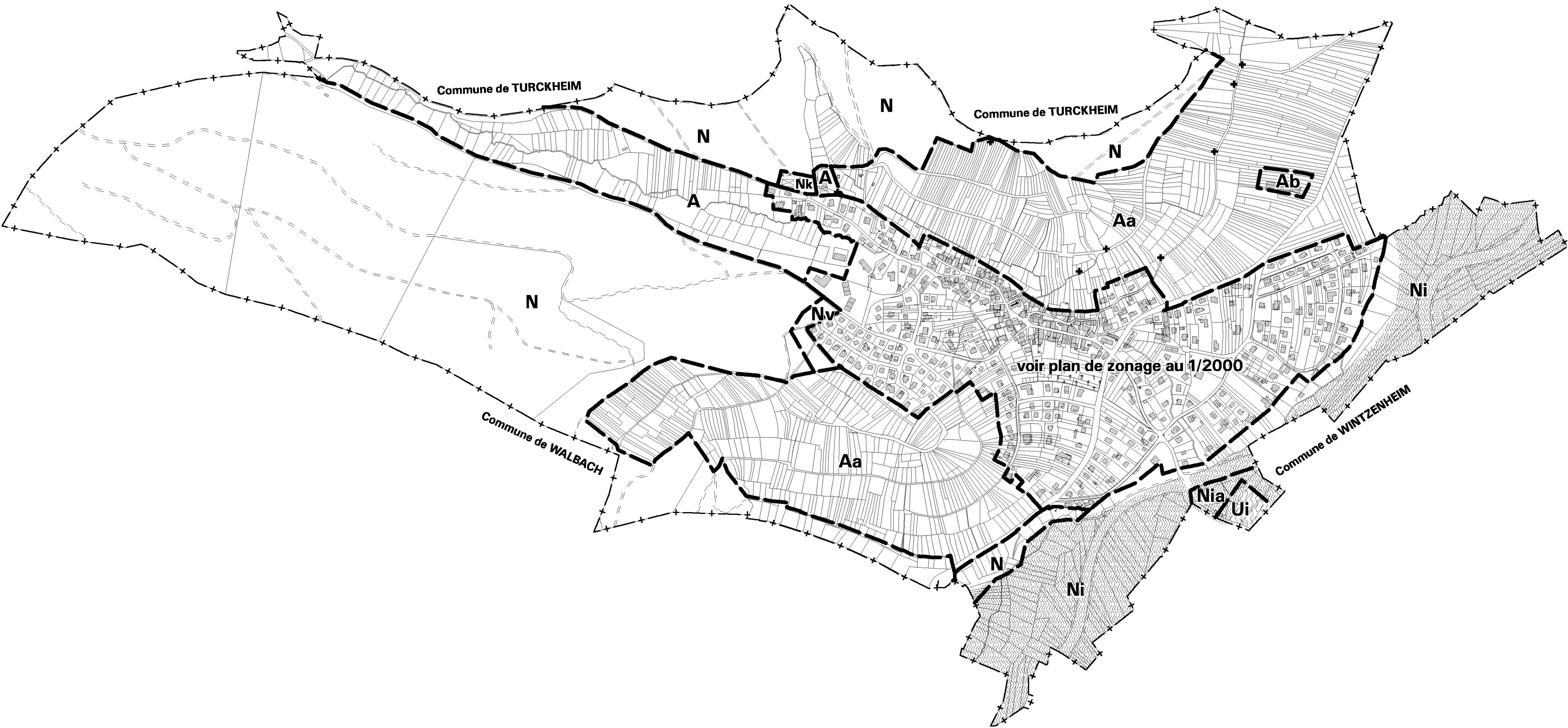
PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2014



2014

N

ECHELLE 1/5000



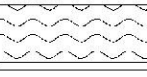
LIMITES

+ — + — + — + — Limite communale + — + — + — + —

— — — — — Limite de zone ou de secteur — — — — —

ZONES INONDABLES

 ZONE EXPOSEE AU RISQUE D'INONDATION inconstructible
Source: PPRI

 risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation

ELEMENTS DU PAYSAGE DELIMITES

au titre de l'art. L.123-1-5 (7°) du code de l'urbanisme

+ calvaire

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.